



**COMMUNE DE**

# **FONTAINE- FRANÇAISE**

**Bulletin Municipal 2025**

**Mairie,  
4 rue Dominique Guérin  
21610 Fontaine-Française**

**Tél. 03 80 75 81 21**

**Email : [mairie.fontaine-francaise@wanadoo.fr](mailto:mairie.fontaine-francaise@wanadoo.fr)**



## LE MOT DU MAIRE



**Chères Fontenoises, chers Fontenois,**

Nous voici arrivés au terme de l'année 2025, qui marque également la fin de la mandature. Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars prochains. Cette année aura été marquée par l'aboutissement de plusieurs projets importants pour notre commune.

La livraison de la maison de santé constitue une étape majeure. La municipalité a souhaité anticiper pour éviter que Fontaine-Française et son territoire ne deviennent un désert médical. Nous connaissons tous les difficultés rencontrées par les collectivités pour recruter des professionnels de santé. Nous sommes conscients que cet établissement ne sera pas entièrement occupé en quelques semaines, mais nous sommes prêts à accueillir les praticiens et à les accompagner dans leur installation. Les échanges se poursuivent avec l'Agence Régionale de Santé, notamment concernant l'arrivée d'un dentiste et d'un médecin.

Cette année a également vu la remise en état de la Fontaine Henri IV, l'installation de nouveaux mobiliers urbains, ainsi que la plantation d'arbres fruitiers. Cet espace naturel est le nôtre : préservons-le pour notre plaisir. Pour notre sécurité, le dispositif de vidéoprotection a été renforcé grâce à l'installation de nouvelles caméras.

Nous avons par ailleurs acquis l'ancien foyer Sainte-Élisabeth pour l'euro symbolique. Une étude est en cours afin d'envisager sa rénovation, avec la création de logements et l'aménagement d'une partie des locaux pour des activités économiques. À ce jour, Défis 21 et RV Service 21 y sont déjà installés.

L'acquisition d'une parcelle de terrain rue de la Croix Brunot permettra la création de lots à bâtir. Notre commune doit continuer à se développer et être en mesure d'accueillir de nouvelles familles. La création et l'aménagement de cellules commerciales rue de la Maladière se poursuivent, et nous avons le plaisir d'y compter désormais l'institut de beauté de Madame Sandy Oreste.

L'année 2025 restera une période d'incertitudes au niveau national, marquée par plusieurs changements de gouvernement. Malgré ce contexte, l'équipe municipale a su poursuivre son action et faire avancer notre commune pour le bien de toutes et tous.

Je remercie chaleureusement les forces vives de Fontaine-Française pour leur engagement quotidien et pour l'animation de notre village. Merci également à l'équipe de rédaction du bulletin municipal.

Chères Fontenoises, chers Fontenois, merci pour votre confiance durant ce mandat 2020-2026, marqué par des crises sanitaires et politiques. Mon engagement, notre engagement collectif, a été total pour que Fontaine-Française demeure un village où il fait bon vivre pour toutes les générations.

Je vous souhaite de très belles et heureuses fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.

Votre Maire, **Nicolas URBANO**

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Extraits des délibérations du Conseil Municipal en 2025

*Les comptes-rendus détaillés des décisions prises en Conseil Municipal sont affichés sur les panneaux de la commune et consultables sur le site internet.*

*Les dépenses relatives aux travaux, aménagements, équipements, acquisitions ou ventes immobilières font l'objet d'une prévision dans la section d'investissement du budget primitif. Les travaux supplémentaires ou complémentaires réalisés en cours d'année sont également intégrés au budget prévisionnel par décision modificative prise par délibération du Conseil Municipal.*

*L'inscription de ces dépenses en section d'investissement permet à la commune de percevoir du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) une dotation à taux forfaitaire, destinée à compenser la charge de TVA que nous supportons mais que nous ne pouvons pas récupérer par voie fiscale.*

### **1) Acquisition parcelle de terrain appartenant à Madame CIVRAIS Pierrette**

Parcelle cadastrée AE149-AE150-AE151 pour une surface de 3957 m<sup>2</sup> pour un prix au m<sup>2</sup> de 17 euros soit un montant total de 67.269 euros hors frais de notaire.

L'acte notarié sera établi par Maître Blanche MARC, notaire à DIJON, avec la participation de Maître Anne-Flore SEGUIN-VOYE, notaire à Mirebeau-sur-Bèze.

La commune prend à sa charge les frais de notaire.

### **2) Renouvellement de la Convention de mise à disposition du personnel technique de la commune de Fontaine-Française envers la Communauté de Communes du Mirebellois et Fontenois**

sur la base d'un tarif horaire de 27 euros.

### **3) Actualisation des tarifs funéraires du cimetière communal**

A compter du 1<sup>er</sup> février 2025, les tarifs et la durée des concessions du cimetière et cases de columbarium sont ainsi fixés :

Concession 15 ans : 200 euros ..... Cases 30 ans : 500 euros

Concession 30 ans : 400 euros

Concession 50 ans : 600 euros

Pour les renouvellements, le tarif applicable sera celui du tarif en vigueur au moment du renouvellement.

### **4) Aménagement de l'accès pour les personnes à mobilité réduite Rue des Bruyères**

Validation du projet pour un montant de 12 970,00 euros H.T.

Le concours du Conseil Départemental sera sollicité dans le cadre du dispositif «Plan Marshall Village Côte-d'Or» à hauteur de 6.000 euros.

### **5) Rénovation de la station de pompage**

Suite à l'alerte donnée par la SAUR, il est nécessaire d'effectuer des travaux dans la station de pompage, au niveau de la réfection de la toiture et de l'isolation des murs et plafond.

Deux artisans ont été sollicités, l'entreprise VINGEANNE COUVERTURE pour un montant de 18.753,96 euros T.T.C et RV SERVICE 21 pour un montant de 8.606,42 euros TTC.

L'aide de l'État au titre de la DETR est sollicitée.

## 6) Fabrication et pose d'une nouvelle porte pour l'Église pour un montant de 15.200 euros H.T.

Le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif, Plan Marshall- Patrimoine Communal Côte-d'Or, est sollicité à hauteur de 30%.

## 7) Mise en œuvre de la Protection Fonctionnelle

Considérant qu'en application des articles L2123-34 et L.2135-35 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune est tenue de protéger le Maire ou les Élus municipaux contre les violences, menaces ou outrages dont ils pourraient être victimes, à l'occasion ou du fait de leurs fonctions et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté ;

Considérant que M. le Maire fait l'objet de diffamation, harcèlement et menaces de mort,

Considérant que M. le Maire a porté plainte à la Gendarmerie et sollicite le bénéfice de la protection fonctionnelle de la commune ;

Considérant qu'il convient de lui accorder son soutien, en lui consentant une assistance administrative et juridique ;

le Conseil Municipal sans que le Maire prenne part au vote, décide d'accorder la protection fonctionnelle au Maire, étant précisé que cette protection consiste en la prise en charge par la collectivité de l'ensemble des frais de procédure occasionnés par l'action pénale, l'action civile, à savoir : honoraires d'avocat, frais d'expertise judiciaire, frais de consignation, etc...

## 8) Tarifs de la salle polyvalente pour les réservations à la journée

Pour répondre à la demande de séminaires et formations en journée durant la semaine (du lundi après-midi au jeudi), la commune a décidé de fixer les tarifs de location de la salle polyvalente comme suit

- Ces nouveaux tarifs sont appliqués depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025.
- Un dépôt de garantie de 500 euros sera exigé lors de la remise des clés et sera restitué si aucune dégradation n'est constatée dans les lieux.

| <b>TARIFS UNIQUES – électricité comprise</b> |               |              |
|----------------------------------------------|---------------|--------------|
| <b>SALLES</b>                                | <b>TARIFS</b> |              |
|                                              | <b>ÉTÉ</b>    | <b>HIVER</b> |
| Petite salle ( <b>70 personnes</b> )         | <b>150 €</b>  | <b>200 €</b> |
| Grande salle ( <b>250 personnes</b> )        | <b>300 €</b>  | <b>380 €</b> |

## 9) Vente d'anciens matériels de la commune

La vente de l'ancien tracteur et de la tondeuse sur remorque est confiée à l'entreprise JLC MATERIELS AGRICOLES sur la base d'une estimation du matériel de 2.500 euros HT pour le tracteur RENAULT 65 et de 6.800 euros HT pour la tondeuse KUBOTA GZD15.

## 10) Programme de travaux sylvicoles par l'ONF en 2025

pour un montant de 12.610 euros H.T. (parcelles 21-22a-22b).

## 11) Entreprise retenue suite au marché de fourniture pour le système de vidéoprotection

Suite à la publication sur la plateforme ARNIA du marché de fourniture pour le système de vidéoprotection, passé le 29/01/2025 à 14h00 jusqu'au 28/02/2025 12h00.

Un complément d'information a été demandé par messagerie sécurisée avec une réponse au lundi 24/03/2025 à 18h00.

Selon les nouvelles offres reçues et en prenant compte de la maintenance et la garantie des pièces :



| <b>ENTREPRISES</b>   | <b>MAINTENANCE ANNUELLE ET GARANTIE PIÈCES</b>                             | <b>PRIX DE L'OFFRE<br/>(installation et fourniture)</b> |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>LEASE PROTECT</b> | 600 € HT annuelle<br>Garantie pièces 2 ans                                 | <b>35.500,00 € H.T</b>                                  |
| <b>EIFPAGE</b>       | 650 € HT<br>Garantie pièces 5 ans - 1 an les antennes et 3 ans les switchs | <b>37.000,00 € H.T</b>                                  |
| <b>SPIE</b>          | 1.318 € HT<br>Garantie pièces 5 ans                                        | <b>38.816,70 € H.T</b>                                  |

L'entreprise LEASE PROTECT est retenue.

#### 12) Remplacement des Velux défectueux à la salle polyvalente

Remplacement confié à Vingeanne Couverture pour un montant de 7.998 euros HT.

#### 13) Installation d'un système de traitement à la station d'épuration

Afin de réduire la concentration de phosphore des eaux avant rejet au milieu naturel, l'installation d'un équipement par injection de chlorure ferrique proposée par la SAUR, pour un montant de 39.505 euros HT, est validée.

Les aides de l'État (DETR) et de l'Agence de l'eau seront sollicitées.

#### 14) Entreprise retenue pour l'installation d'un nouveau système de chauffage dans la salle polyvalente

Après avoir pris connaissance des offres reçues à la suite du marché lancé sur la plateforme ARNIA,

Une commission d'ouverture des plis a eu lieu le 14/05/2025, puis un échange avec chaque entreprise afin de comprendre au mieux leurs offres rédigées.

Le Maire expose le prix des offres initiales de chaque entreprise :

| <b>ENTREPRISES</b>                      | <b>PRIX € H. T</b> |
|-----------------------------------------|--------------------|
| <b>IZI CONFORT</b>                      | <b>63 811,33 €</b> |
| <b>SANITEL</b>                          | <b>44 569,05 €</b> |
| <b>DIJON ELECTRICITE &amp; SERVICES</b> | <b>94 899,00 €</b> |

À la suite d'une 2<sup>e</sup> rencontre, quelques éléments supplémentaires sont demandés :

Le matériel installé devra être conforme aux normes de qualité applicables aux établissements recevant du public (ERP).

Les goulottes de protection extérieures devront être en métal thermolaqué, de couleur ton pierre.

La gestion du chauffage devra être individualisée par local, avec des commandes connectées.

Le fluide frigorigène utilisé devra être du type R32.

Un contrat d'entretien est requis (nous transmettre le coût annuel correspondant).

L'équipement devra être composé de plusieurs groupes.

Après délibération, l'entreprise SANITEL est retenue pour un montant de 44 569,05 euros H.T

#### 15) Réaménagement de la Fontaine Henri IV

Lors des travaux, plusieurs ajustements se sont révélés nécessaires afin d'assurer un aménagement optimal. Parmi ceux-ci figuraient la pose d'un drain, la surélévation du chemin piéton avec apport de terre végétale, ainsi

que des adaptations spécifiques pour la passerelle. Ces interventions, toutes justifiées, étaient indispensables à la bonne réalisation du projet. L'avenant de l'entreprise BONGARZONE s'élève à 23 660 euros H.T. En conséquence, le montant final du lot n°1 s'élève à 104.170 euros H.T, contre 80 510 euros H.T. initialement prévu.

#### 16) Renouvellement de 14 branchements d'eau au lieu-dit « Les Lavières » en plusieurs tranches

pour un montant de 25 004 euros H.T. Ces travaux seront imputés sur les fonds de travaux dédiés à ce type de prestation dans notre contrat.

#### 17) Ravalement de la façade du bâtiment communal situé 3 Place Henri IV

Suite à la demande d'aide déposée auprès du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif «Village Côte-d'Or», nous avons obtenu un avis favorable. Validation du devis de l'entreprise SILVA pour le ravalement de la façade pour un montant de 10.948 euros HT.

#### 18) Fabrication et pose de 2 escaliers dans l'atelier municipal

pour accéder à la structure de stockage réalisée par nos agents. Le devis de l'entreprise Menuiserie RAVIER d'un montant de 7.500 euros HT est retenu.

#### 19) Installation de 2 caméras sur le parking de la salle polyvalente

par la société LEASE PROTECT pour un coût de 5.926 euros HT.

#### 20) Plantation d'arbres fruitiers et d'ornement

sur le parking de l'église et de la salle polyvalente ainsi que le long de la Maison de Santé.

#### 21) Aménagement de trottoirs Route de Mirebeau

afin de faciliter l'accès à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Deux entreprises ont répondu à notre demande : EIFFAGE pour un montant de 35.772 euros HT et BONGARZONE pour un montant de 26.528 euros HT. Cette dernière est retenue.

Le Département dans le cadre du dispositif Plan Marshall – Voirie communale - et Amendes de Police a validé notre demande d'aide à hauteur de 16.632 euros.

<https://www.commune-fontaine-francaise.fr>





# COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

**Compte financier unique 2024** : ce compte correspond à la clôture de l'exercice 2024 et reprend les dépenses et les recettes réellement réalisées au cours de l'année 2024.

Il est structuré en 2 sections bien distinctes qui sont :

- La section de fonctionnement.
- La section d'investissement.

La section de fonctionnement représente toutes les opérations de dépenses (charges de personnel, entretien des voiries et bâtiments, énergie-électricité, assurances ...) et de recettes (impôts locaux, dotation de l'État, revenus des immeubles ...) nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

L'excédent résultant du fonctionnement constitue la capacité d'autofinancement et détermine les ressources disponibles de la commune pour le financement de ses investissements et le remboursement en capital de ses emprunts.

La section d'investissement représente toutes les opérations de dépenses et de recettes relatives aux travaux, aux aménagements, équipements, achats ou ventes de terrains, d'immeubles... c'est-à-dire les opérations qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune.

De manière générale, les dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (excédent résultant du fonctionnement), les subventions d'investissement, le reversement du fonds de compensation de la TVA et par le recours à l'emprunt.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

| DEPENSES  |                | RECETTES         |                |
|-----------|----------------|------------------|----------------|
| Prévues   | 1 347 293,00 € | Prévues          | 885 529,00 €   |
| Réalisées | 633 339,88 €   | Réalisées        | 955 705,41 €   |
|           |                | Excédent reporté | 1 450 705,41 € |
|           |                | Cumul            | 2 406 411,11 € |

## SECTION D'INVESTISSEMENT

| DEPENSES  |                | RECETTES  |                |
|-----------|----------------|-----------|----------------|
| Prévues   | 3 241 904,70 € | Prévues   | 3 247 241,70 € |
| Réalisées | 2 382 463,77 € | Réalisées | 2 379 093,64 € |

### Résultat de clôture de l'exercice :

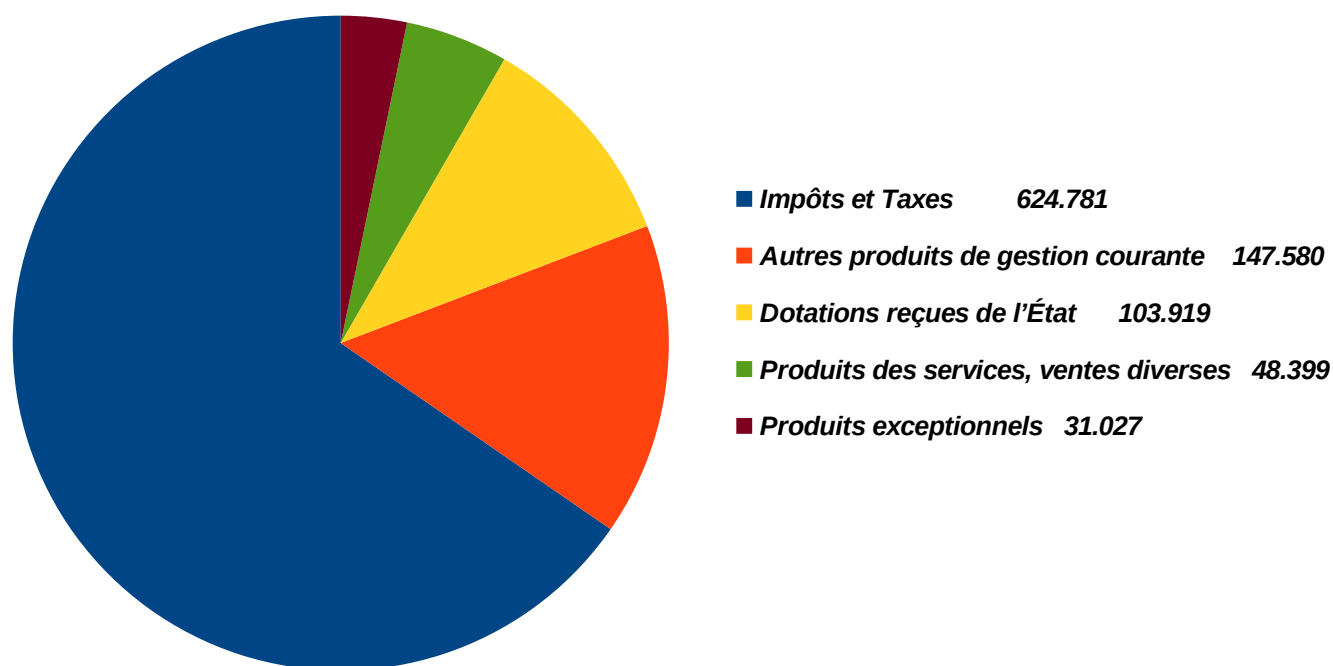
Fonctionnement : 2.406.411,11 - 633.339,88 = ..... 1.773.071,23 €  
Investissement : 2.379.093,64 - 2.382.463,77 = ..... - 3.370,13 €

### Résultat global :

**1 769 701,10 €**

**Ce résultat global représente les fonds propres de la commune à la fin de l'exercice 2024.**

## RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 955.706 €

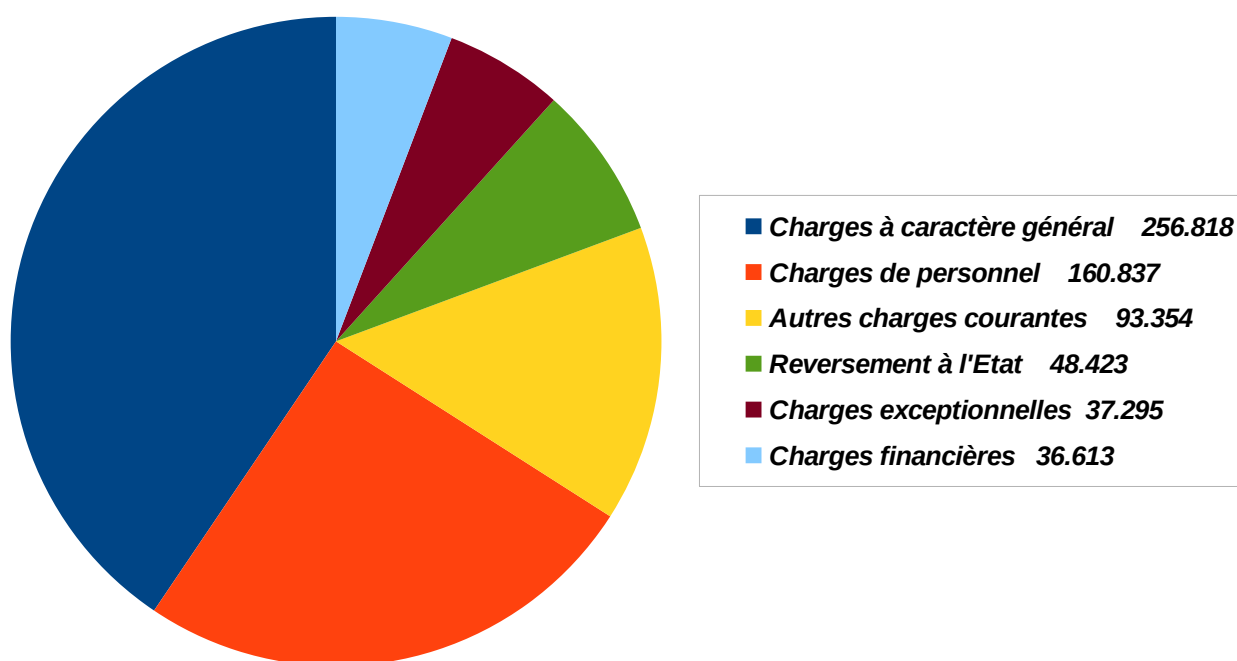


Les autres produits de gestion courante correspondent aux revenus de nos immeubles.

Les produits des services et ventes diverses proviennent pour l'essentiel des ventes de coupes de bois et remboursements divers.

Les produits exceptionnels incluent les indemnités perçues auprès des assurances au titre de sinistres.

## DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 633.340 €



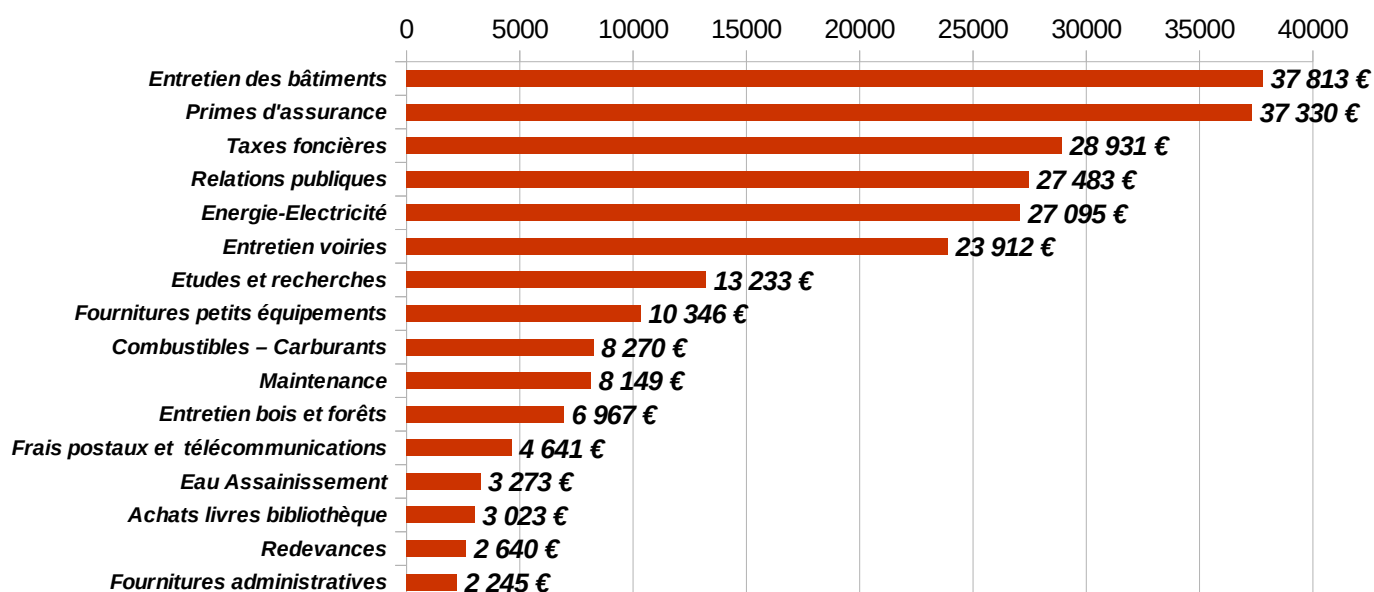
Les autres charges courantes comprennent principalement les indemnités versées aux élus, la dotation au service incendie et les contributions SICECO et ONF.

Le reversement à l'État (FNGIR) est effectué au titre de la réforme de la Taxe Professionnelle en 2010.



## CHARGES A CARACTERE GENERAL

(Pour plus de lisibilité seuls les postes supérieurs à 2000 euros ont été repris dans le graphique)



## TAUX D'IMPOSITION APPLIQUES PAR LA COMMUNE EN 2024

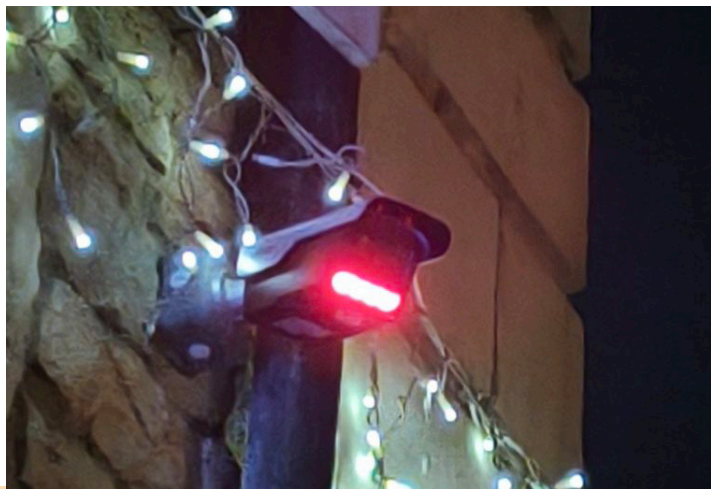
Ces taux sont inchangés par rapport à ceux appliqués en 2024 (depuis 2011) :

|                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| Taxe foncière bâti     | 31,30 % <sup>1</sup> |
| Taxe foncière non bâti | 32,53 %              |
| Taxe d'habitation      | 9,84 %               |

Même si les taux d'imposition appliqués par la commune restent inchangés, le montant de l'impôt à payer peut augmenter, cela est principalement dû à l'augmentation des bases d'imposition qui sont révisées nationalement chaque année.

1- Avec la suppression progressive de la taxe d'habitation qui représente une part importante des recettes budgétaires de la commune, celle-ci perçoit désormais, à titre de compensation, la part qui était précédemment prélevée par le Département (21 %).

# TRAVAUX 2025



Construction d'une Maison de Santé  
Pluriprofessionnelle

Installation d'un système de videoprotection

Aménagement du site de la Fontaine Henri IV

Création de 2 cellules commerciales







Nouvelle porte pour l'Église St-Sulpice



# ETAT CIVIL 2025

## ACTES DE NAISSANCE

- GARNAUD Lucas : 18 janvier 2025
- MONNOT Gabriel, Serge, Roger : 02 février 2025
- CHAMBELLANT RENAUDIN Valentin, Vincent, Julien : 05 février 2025
- PILLOT AGOSTINI Ninho, Franck, Cédric : 29 juillet 2025
- GONCALVES DE ALMEIDA Léandre, José, Daniel : 27 septembre 2025
- CARPENTIER Côme, Maxime, Frédéric : 16 octobre 2025

## ACTES DE MARIAGE

- GUINET Céline et GUENIN Maël : 07 juin 2025
- VIGIER Alixe et JUIF Marc : 28 juin 2025
- DUPUY Mélanie et QUANTIN Aurélien : 05 juillet 2025
- DERAND Axelle et RIETSCH Julie : 06 septembre 2025

## ACTES DE DECES

- Monsieur FERRY Michel : 28 janvier 2023
- Madame NIVOIS, DEFAUX Roberte : 16 avril 2024
- Monsieur BOURRE Paul le 13 décembre 2024
- Monsieur CARDOT Georges : 01 janvier 2025
- Madame ROBERT Isabelle : 15 janvier 2025
- Monsieur MONTALBAN Thierry : 20 janvier 2025
- Madame VINCENOT, née HUDELEY Paulette : 26 janvier 2025
- Monsieur DOS SANTOS ALMEIDA RIBEIRO Carlos : 21 février 2025
- Madame DEBRUILLE, née PORCHEROT Yvonne : 13 mars 2025
- Madame GATEAU, née SIE Che, Kou : 29 mars 2025
- Monsieur BARRET Roger : 06 mai 2025
- Madame LEFEBVRE, née CUNY Bernadette : 22 mai 2025
- Monsieur BELOT Bernard : 01 juin 2025
- Madame MICHAUD Chloé : 06 juillet 2025
- Madame LECOMTE, née JACQUINOT Chantal : 30 juillet 2025
- Madame COLLARDOT Anne divorcée ANDRE : 10 août 2025
- Madame BIOT, née LEONARD Jeanine : 19 août 2025
- Monsieur LEGROS Henri : 05 octobre 2025
- Madame ROUX, née PETIGONNET Patricia : 25 octobre 2025
- Monsieur LEBLANC Rémi : 26 octobre 2025



Céline et Maël



Alixé, Marc et leurs filles

Liste transcrite à partir de la Table Annuelle des décès du département de la Côte-d'Or reçue par la mairie. Nous ne recevons pas tous les actes de décès, notamment si le défunt ou la défunte est décédé(e) en dehors de la commune. Nous vous prions de nous en excuser.

# VIE COMMUNALE

## INFOS PRATIQUES

### Horaires de la Mairie

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h - Samedi : fermée  
**Fermeture** du **mercredi 24/12/2025** au **vendredi 02/01/2026 inclus**  
**Réouverture** le **lundi 05/01/2026** à 8h30

### Horaires 2026 de la Déchèterie

Lundi : 9h-12h - Mardi, Jeudi, Samedi : 14h-17h (18h en été)  
Hiver : 01/11 /2025 > 31/03/2026  
Eté : 01/04/2026 > 31/10/2026  
Fermeture du site : Mercredi, Vendredi et Jours fériés

### L'Agence Postale Communale

**Fermée le lundi** - Ouverte du mardi au samedi matin inclus de 9h à 12h  
**Fermeture** du **jeudi 25/12/2025** au **lundi 05/01/2026 inclus** - **Réouverture** le **mardi 06/01/2026** à 9h00.

### Bibliothèque municipale

Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h - Samedi de 9h30 à 12h - Nouveau numéro de tél. : 09 71 36 57 64

### Des outils pour être informé

Grâce à l'application gratuite **PanneauPocket**, les alertes de votre mairie et les informations locales vous suivent partout. Dès que la mairie publie une nouvelle information, vous recevez instantanément des notifications sur votre téléphone.

<https://www.commune-fontaine-francaise.fr>



**Panneau  
Pocket**

Si vous ne les avez pas encore explorés, nous vous invitons à parcourir les différents menus du site de la commune pour (re)découvrir l'histoire de notre village, son patrimoine, la vie municipale, économique et associative, ainsi que les services à votre disposition. Vous y trouverez aussi des informations pratiques pour faciliter vos démarches administratives.

### Inscription sur les listes électorales

Les prochaines **élections municipales** auront lieu en **mars 2026**. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'**être inscrit sur les listes électorales**.

Les **jeunes majeurs** sont inscrits automatiquement dans la commune indiquée lors de leur recensement citoyen.

Si vous êtes **nouvellement arrivé** à Fontaine-Française ou pas encore inscrit, vous pouvez le faire :

A la mairie, par courrier, ou en ligne.

En période électorale :

Les inscriptions **sont possibles en mairie jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour et en ligne jusqu'au 6<sup>e</sup> mercredi précédant le scrutin.**



Pour connaître les démarches, vérifiez votre inscription ou vous inscrire : rendez-vous sur :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>



**Êtes-vous certain  
de pouvoir voter lors  
des prochaines élections ?**

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur **service-public.fr**

#### Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



**Rendez-vous dans  
votre mairie muni :**

→ d'un **justificatif d'identité**  
→ d'un **justificatif de domicile**  
de moins de 3 mois



**Par courrier :**

en adressant à la mairie  
de votre commune  
le formulaire agréé  
disponible sur les sites  
**interieur.gouv.fr**  
ou **service-public.fr**



**Par Internet :**

en vous rendant sur  
**service-public.fr**

Vous êtes de **nationalité française**  
ou **ressortissant d'un État membre**  
de l'**Union Européenne** ?  
votez aux prochaines élections en France



Votre mairie peut répondre à vos demandes  
concernant les démarches électorales

Accédez directement  
aux démarches



ou sur **service-public.fr**





## Tri des Biodéchets

Vous ne disposez pas de jardin ou d'espace extérieur pour composter ?

Maintenant vous pouvez trier vos déchets dans les bornes dédiées qui ont été installées à plusieurs emplacements dans la commune par le SMOM (Syndicat Mixte des Ordures Ménagères) d'Is-sur-Tille. Des bioseaux, bacs de compostage de biodéchets, sont disponibles au SMOM et sont à récupérer gratuitement.



## Participation citoyenne : Fontaine-Française renforce sa sécurité

La commune de Fontaine-Française a mis en place, en partenariat avec la **gendarmerie**, un dispositif de **participation citoyenne** afin de compléter la vidéo protection existante. Ce programme permet aux habitants de s'impliquer dans la sécurité de leur environnement, en signalant tout comportement suspect ou incident, tout en restant en lien direct avec les forces de l'ordre. Trois personnes volontaires vont suivre prochainement une formation et seront les citoyen(ne)s référent(e)s pour contacter la gendarmerie si nécessaire.

Fontaine-Française, lieu de passage stratégique entre différents départements et villages du canton, renforce également sa surveillance technique : **six caméras de dernière génération** viennent s'ajouter aux **trois premières** installées il y a plusieurs années, couvrant ainsi les principaux axes de circulation et les points sensibles du territoire.

Cette approche combinant vigilance citoyenne, coordination avec la gendarmerie et renforcement de la vidéoprotection vise à garantir une sécurité optimale pour les habitants et les visiteurs de la commune.



## Un nouveau prêtre « inaugure » la nouvelle porte de l'église

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2025, **le Père Étienne Hache** a pris la responsabilité des paroisses de Fontaine-Française, Mirebeau-sur-Bèze et Pontailleur-sur-Saône. Il succède au **Père Étienne Clément**, en poste depuis 2020, qui quitte la commune pour **poursuivre des études théologiques à Rome**, afin d'approfondir sa formation et enrichir sa mission pastorale.

Ce changement s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des paroisses du **doyné Saône-Vingeanne-Tille**, qui regroupe plusieurs communes autour de Fontaine-Française, dans le but de mieux coordonner la vie pastorale et les activités communautaires.



## Location de locaux dans l'ancien foyer Sainte-Élisabeth

La commune de Fontaine-Française a accepté la proposition de reprendre l'ancien **foyer Sainte-Élisabeth** à sa charge pour l'euro symbolique. Dans le cadre de cette reprise, la mairie a décidé de louer plusieurs locaux sur le site afin de redonner vie à cet espace tout en générant quelques revenus pour couvrir les frais de maintenance.

Parmi les locataires, l'association **Défis 21** s'installe pour poursuivre sa mission sociale d'insertion professionnelle. L'association accompagne des personnes en recherche d'emploi, propose des contrats d'insertion, des mises en situation de travail et un accompagnement personnalisé afin de faciliter le retour à l'emploi.

Certains garages ont également été loués à un artisan de la commune, **RV Service 21**, permettant ainsi à la mairie de dégager des recettes locatives pour entretenir le site.

Le vaste espace et les nombreuses pièces du foyer sont parfois mis à disposition pour des **exercices d'entraînement des services de gendarmerie et des pompiers**, renforçant le rôle du site comme ressource utile pour la collectivité en attendant d'autres projets...



# Vie Communale

## Inaugurations

### La Fontaine Henri IV retrouve tout son éclat



Le vendredi 6 juin 2025, la commune de Fontaine-Française a inauguré le réaménagement du site emblématique de la Fontaine Henri IV, 430 ans après la victoire du roi Henri IV sur les troupes de la Ligue, le 5 juin 1595.

La cérémonie s'est tenue en présence de François Sauvadet, président du Conseil départemental, François Patriat, sénateur de la Côte-d'Or, Catherine Hervieu, députée de la 2<sup>e</sup> circonscription, ainsi que de nombreux élus et habitants venus célébrer cette renaissance.

Face aux dégâts causés par la tempête qui avait déraciné plusieurs arbres, emportant avec eux la toiture

et certains piliers du monument, il était devenu indispensable de repenser et sécuriser l'ensemble du site, dans le cadre d'un projet mené en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF).

Ce travail de reconstruction a permis de redonner à la Fontaine Henri IV un cadre à la fois historique, paysager et sécurisé, invitant habitants et visiteurs à redécouvrir ce lieu chargé d'histoire.



Pour enrichir encore ce projet, la commune a commandé trois sculptures en bois à Florian Gillet, artiste local, qui viendront bientôt orner l'espace et rappeler le lien fort entre patrimoine, nature et création artistique.

Aujourd'hui, la Fontaine Henri IV se veut un lieu de visite, de détente et de convivialité, propice à la promenade, au repos ou au pique-nique en famille.

La municipalité appelle chacun à faire preuve de respect et de responsabilité afin de préserver ce cadre exceptionnel, déjà touché par deux vols, une table et un banc initialement installés pour le confort de tous.

En protégeant et en respectant ce lieu, nous contribuons collectivement à faire vivre l'histoire et la beauté du patrimoine fontenois pour les générations à venir.

### Une maison de santé tournée vers l'avenir du Fontenois

Ce même vendredi 6 juin, l'extension de la maison de santé pluridisciplinaire a été également inaugurée, en présence de nombreuses personnalités : François Sauvadet, président du Conseil départemental, François Patriat, sénateur de la Côte-d'Or, Catherine Hervieu, députée de la deuxième circonscription, Christine Blanc et Laurent Thomas, conseillers départementaux, ainsi qu'Aline Guibelin, présidente territoriale de l'Agence Régionale de Santé (ARS).



Lors de son discours, le maire, Nicolas Urbano, a rappelé le sens profond de ce projet :

« Notre territoire du Fontenois n'est pas un désert médical, mais il pourrait le devenir. La responsabilité du conseil municipal est d'anticiper l'avenir et d'être, modestement, visionnaire. »

La municipalité savait dès le départ que **la maison de santé ne se remplirait pas en six mois**. Mais elle a fait le choix **d'agir dès maintenant**, convaincue qu'il était urgent de préparer l'avenir pour garantir l'accès aux soins à tous les habitants.



« Nous avions jusqu'en 2022 trois médecins, aujourd'hui deux. Le bâtiment est prêt à accueillir de nouveaux professionnels de santé. Nous savions que cela prendrait du temps, mais l'essentiel est d'avoir créé les conditions favorables à leur installation », a ajouté le maire.

Des **contacts sont déjà en cours** avec plusieurs praticiens : médecins, dentiste, psychologue et les échanges laissent espérer des arrivées prochaines.

Avec cette maison de santé, Fontaine-Française fait le pari de l'avenir : **préserver un service de santé de proximité** et continuer à faire de notre territoire **un lieu où il fait bon vivre et se soigner**.

## **Vie Communale** **Nos sapeurs-pompiers**

### **Le SDIS : un centre de secours dynamique et engagé**

Le centre d'incendie et de secours de Fontaine-Française poursuit sa modernisation afin d'assurer un service toujours plus efficace et performant au bénéfice de la population. En ce début d'automne, il vient de recevoir un fourgon pompe-tonne secours routier (FPTSR), un véhicule essentiel pour les interventions sur route.



Bien que datant de quelques années, ce fourgon affiche un faible kilométrage. Il a été entièrement reconditionné et a bénéficié d'un « retrofit » réalisé par l'entreprise 112, installée à Brazey-en-Plaine. Cette opération, menée avec rigueur et savoir-faire, permet de disposer d'un véhicule comme neuf, tout en privilégiant une démarche économique et écologique fondée sur la revalorisation du matériel existant.

Un bel exemple de collaboration 100 % Côte-d'Orient, au service de la sécurité des habitants du territoire. La commune

adresse ses remerciements sincères à l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur engagement quotidien, ainsi qu'aux services techniques du SDIS 21 pour leur ingéniosité et leur professionnalisme.

Cette acquisition s'inscrit dans un vaste programme de renouvellement du parc matériel du centre. Le camion-citerne rural a récemment laissé place à un camion-citerne feu de forêt (CCF). Ces évolutions nécessitent une formation adaptée pour l'ensemble du personnel :

- 4 jours de formation pour la spécialité *feu de forêt niveau 1*,
- 9 jours pour le *niveau 2*,
- et une formation spécifique en conduite tout terrain pour les conducteurs.

Ces compétences sont indispensables face aux nouvelles réalités climatiques et aux catastrophes naturelles qui en découlent (feux, glissements de terrain, inondations). Le centre de Fontaine-Française a d'ailleurs été reconnu par sa hiérarchie comme un centre proactif, capable de mobiliser son effectif à tout moment. Le travail d'équipe y est primordial : lorsque certains sapeurs sont appelés à prêter main-forte sur le terrain national (inondations dans le Nord, incendies dans le Sud, etc.), d'autres assurent la continuité des missions locales.

L'année 2024 témoigne de cette mobilisation croissante avec 271 départs d'engins, répartis de la manière suivante : 185 VSAV, 28 FPTSR, 39 VTU, 17 VLG, soit un total de 271 interventions pour des motifs variés de secours.

L'effectif du centre demeure stable avec 35 sapeurs-pompiers (hors SSSM), comprenant 2 officiers, 10 sous-officiers, 9 caporaux et caporaux-chefs, 13 sapeurs et 1 infirmier sapeur-pompier. Le centre reste toutefois en recherche de nouvelles recrues, notamment des personnes disposant de disponibilités diurnes, ainsi que d'un à deux médecins.

Enfin, la cohésion et la condition physique étant au cœur du métier, plusieurs sapeurs du centre se distinguent également dans le domaine sportif : 3<sup>e</sup> place sur 45 centres au cross départemental, et sélections en athlétisme pour représenter le département et le centre de Fontaine-Française dans l'Yonne.

Autant de réussites qui illustrent le dynamisme, la solidarité et le professionnalisme des sapeurs-pompiers de Fontaine-Française, toujours au service de la population.

Lieutenant Aurélien VIARDOT, Chef de centre

## Vie Communale Culture

### La bibliothèque Municipale

2025 a été une année riche en événements :

• De février à avril nous avons pu faire découvrir à nos lecteurs l'exposition « La Côte-d'Or libérée » prêtée par la Médiathèque et partagée entre 3 bibliothèques du secteur dans ladite période. Les élèves des classes de CE et CM ont parcouru les différents panneaux exposés et ont travaillé sur le sujet lors de l'accueil mensuel des classes.

- Le 18 septembre nous avons accueilli la conteuse Néfissa Bénouniche, avec son spectacle « Clairs obscurs » à la salle polyvalente, dans le cadre du Festival « Coup de contes » organisé par la Médiathèque de Côte-d'Or, avec le soutien du Conseil Général. Ce festival a lieu chaque année et reçoit conteurs et conteuses avec une vingtaine de spectacles répartis dans les différentes bibliothèques du département.



Une soixantaine de personnes ont partagé cet excellent moment unique dans l'univers du conte autour d'un apéro.

Nous remercions M. le Maire et la municipalité pour le soutien apporté à ce projet.





- Suite à ce spectacle, la bibliothèque a proposé un après-midi jeu de scrabble dans ses locaux et un café lecture autour du thème « Amours & désamours ».

- Tout au long de l'année, les animations se succèdent :

Rencontres avec les bébés lecteurs et les enfants de la petite crèche 1 fois par mois, ainsi qu'au Relais Petite Enfance.

A Noël et à Pâques, nous proposons la lecture d'un kamishibai suivie d'un atelier créatif et d'un goûter, cet après-midi-là reste un moment toujours très apprécié par nos plus jeunes lecteurs.

- Accueil des élèves du pôle scolaire une fois par mois.

Retrouvez notre actualité, nos nouveautés et nos animations sur notre site internet : <https://terresdelecture.fr>

Nos horaires d'ouverture :

mercredi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h - samedi de 9h30 à 12h.

Tel : 09 71 36 57 64 ou mail : [bibliotheque.fontaine-francaise@orange.fr](mailto:bibliotheque.fontaine-francaise@orange.fr)

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de **belles fêtes de fin d'année** et vous retrouve avec grand plaisir en 2026 pour de nouveaux rendez-vous culturels.

Brigitte GOBLEY, responsable.

### Conférence sur le patrimoine Local « Art Déco » de Fontaine-Française

Dans le cadre des célébrations nationales du 100e anniversaire de l'Exposition des Arts Décoratifs de Paris, qui a donné son nom au style « Art Déco » des années 1920-1940, la Société historique et touristique de la région de Fontaine-Française a souhaité mettre en lumière le patrimoine local lié à cette période. Grâce au travail d'inventariage de Laurence Robert, une sculpture de Georges Serraz avait été remarquée dans la nef de l'église Saint-Sulpice de Fontaine-Française. Signalée à Christian Baujard, spécialiste de l'œuvre de cet artiste, elle devint le point de départ d'une passionnante conférence présentée à la mairie de Fontaine-Française le 26 avril 2025. Né à Is-sur-Tille en 1883 (et décédé à Paris en 1964), Serraz fut un peintre, sculpteur et éditeur d'art sacré talentueux, mais un peu oublié après sa mort. Ses œuvres les plus connues sont des sculptures monumentales : en 1934, celle du *Christ Roi* des Houches (25 mètres) qui domine la vallée de Chamonix et, en 1938-1941, celle de la *Vierge du Mas Rillier* à Miribel (32 mètres). L'œuvre conservée à Fontaine-Française est une Vierge de douleur, pleurant sur le corps de son Fils, commandée en 1943 par l'abbé Billard pour soutenir les familles des victimes de la guerre. L'organisation de la scène est parfaitement conforme à la tradition iconographique, mais la géométrisation des formes, notamment des visages et des doigts, découle directement du style Art Déco.



Cette conférence permet également à Catherine Baradel-Vallet d'évoquer d'autres œuvres de cette période conservées dans l'église de Fontaine-Française : la grande peinture-mosaïque des ateliers parisiens Mauméjean (1941-1942) et les quatre splendides vitraux du chœur réalisés par l'atelier dijonnais Viard-Pugeaut-Boisson en 1946-1947. Ces trois commandes hors normes étaient liées à la restauration intérieure de l'église financée par le très important legs d'Angèle Champi-Calmelet en décembre 1940.



## Vie Communale

### Jumelage, Marchés, Expos

#### Jumelage et vide-greniers

L'association de jumelage AFFDD, qui relie Fontaine-Française à Dorn-Dürkheim, a organisé le 29 mai dernier un vide-greniers. Cette manifestation a connu un franc succès, rassemblant de nombreux exposants et visiteurs dans une ambiance conviviale et sous un temps particulièrement ensoleillé.



Du 9 au 16 août, un échange de jeunes a également eu lieu. Quatorze adolescents de Fontaine-Française ont séjourné chez leurs correspondants allemands à Dorn-Dürkheim. Le programme, varié et apprécié de tous, comprenait notamment des activités telles que la piscine, le vélo-rail, les jeux de quilles, la confection de pizzas, le cinéma et la randonnée. Cet échange a permis de renforcer les liens d'amitié entre les deux communes.

L'association sera présente au marché de Noël du collège Henry Berger et prépare dès à présent le prochain déplacement à Dorn-Dürkheim, prévu pour le week-end de la Pentecôte de l'année prochaine.

Vincent Fournier, Président de l'AFFDD

#### Marché des potiers

Pour la sixième année consécutive, le «petit château» a accueilli le marché des potiers ; tout comme au cours des cinq éditions précédentes, nous avons pu constater un réel intérêt des visiteurs pour la céramique, renforcé par la possibilité d'échanger avec les artisans ; cette année, Claude Bouviala, céramiste sculptrice, a assuré des démonstrations de sculpture, à proximité de l'atelier enfants, ceux-ci pouvant s'inspirer de ses gestes pour modeler un objet et repartir avec.

La tombola gratuite a permis aux visiteurs d'élire leur céramiste «coup de cœur» et c'est Raphaëlle Desmyter de Montigny-sur-Vingeanne qui a eu la chance de remporter un bon d'achat d'une valeur de 50 €.

Comme l'a rappelé la présidente d'Artisanadart, après avoir remercié Madame la Députée, Monsieur le Maire de Fontaine-Française, tous les élus présents, Monsieur le Comte et tous nos partenaires sans lesquels ce marché n'existerait pas, le métier de la céramique existe depuis des millénaires, il est à l'origine de l'évolution de l'homme et de la vie, il a fallu créer, inventer, fabriquer pour manger, boire, conserver les aliments puis embellir, construire ... La céramique est partout, dans tous les pays du monde depuis la nuit des temps. Aujourd'hui, des jeunes adultes font le pari de perpétuer ces gestes ancestraux tout en les adaptant aux goûts et contraintes du moment – le lycée Henry Moisan de Longchamp permet à ces jeunes de se former à tous les métiers de la céramique.





## Retour sur l'exposition d'artisanat d'art à Fontaine-Française



Les 26 et 27 avril derniers, l'atelier Le Petit Bonhomme, à Fontaine-Française, a ouvert ses portes au public pour un week-end de découverte placé sous le signe de la création et du partage.

La sculptrice Céline Roblin, hôtesse des lieux, y a présenté ses sculptures en bronze, réalisées selon la technique ancestrale de la fonte à la cire perdue. Son univers, empreint de poésie, mêle la féminité et le végétal dans des formes délicates et expressives.

Pour l'occasion, elle a collaboré avec Céline Rondot, tapissière décoratrice de l'atelier La Lune Curieuse, installé à Chaume-et-Courchamp. Ensemble, elles ont imaginé une mise en scène où décors textiles et sculptures en métal se répondaient harmonieusement, révélant une même sensibilité artistique autour du thème du monde végétal.

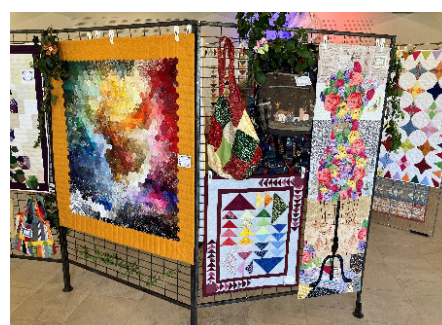
Cette rencontre entre deux créatrices passionnées, membres de l'association Métiers d'Art en Côte-d'Or, a offert aux visiteurs une immersion inspirante dans l'artisanat d'art local et la richesse du travail fait main en associant ameublement et art sculptural.



## Exposition de Patchwork



Belle réussite pour l'exposition organisée du 19 au 21 septembre par le Club « Patch en Vingeanne » qui a permis de mettre en lumière le talent de ses membres, tout en faisant découvrir au public l'art du patchwork. Le patchwork est une technique de couture, réalisée à la main ou à la machine, qui consiste à assembler différents morceaux de tissu – variés par leurs tailles, formes et couleurs – afin de créer une grande diversité d'ouvrages. Patience, précision et sens de l'harmonie sont indispensables pour donner vie à ces compositions textiles. Entre tradition et modernité, les œuvres présentées ont offert un véritable festival de couleurs, de matières et d'émotions.



Chaque pièce racontait sa propre histoire, témoignant du savoir-faire, de la créativité et de la passion qui animent les membres du club. L'exposition a ainsi constitué un moment de partage chaleureux, mettant en valeur un artisanat vivant et inspirant.





## Le Phot'œil club fête ses 15 ans et anime le parc du château tout l'été



Depuis 15 ans, le Phot'œil club de Fontaine-Française, fondé et présidé par **Guy Berget**, fait vivre le village au rythme de la photographie. Chaque année, son exposition, organisée lors du week-end des **Journées du Patrimoine**, attire les amateurs d'images et de rencontres autour d'une même passion.

Pour célébrer ses 15 ans, le club a vu les choses en grand : **120 clichés** des membres ont été exposés tout l'été, du 2 août au 21 septembre, dans le **parc du château de Fontaine-Française**, offrant un véritable écrin de prestige aux œuvres.



À travers ses expositions, ateliers et échanges, le Phot'œil club contribue depuis sa création à **animer la vie culturelle du village**, en partageant l'art photographique sous toutes ses formes et en cultivant l'amitié entre passionnés.

## Vie Communale Evènements

### La commune à Monaco pour les 10 ans des Sites Historiques Grimaldi de Monaco



Les 11 et 12 octobre 2025, la commune a eu l'honneur d'être représentée à Monaco par Monsieur le Maire **Nicolas Urbano** à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des Sites Historiques Grimaldi de Monaco.

Cet événement exceptionnel a rassemblé une centaine de maires et d'élus venus de toute la France, dont les communes possèdent sur leur territoire un site historique lié à la famille Grimaldi.

Organisé sur une soirée et une journée, le rassemblement a été marqué par des moments de partage et de mise en valeur du patrimoine commun, en présence de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco.

Cette participation témoigne de l'attachement de la commune à la valorisation de son histoire et à la préservation du patrimoine qui unit les territoires membres de cette prestigieuse association.





## Ce même week-end... La commune a vu la vie en rose !

Sous un magnifique soleil d'automne, la commune a accueilli, dimanche 12 octobre, la 5<sup>e</sup> édition de la Color Run d'Octobre Rose, organisée conjointement par l'AIJAP (Association des Jeunes du Mirebellois et Fontenois) et la municipalité. Une collaboration, portée par une même volonté : rassembler autour de la lutte contre le cancer du sein. Et le pari est réussi : 1 300 participants ont répondu présents !



Parmi eux, 250 coureurs et plus de 1 000 marcheurs, accompagnés d'un impressionnant dispositif de 60 bénévoles, tous mobilisés pour faire de cette cinquième édition un moment à la fois festif et utile.

Dès les premiers mètres, l'ambiance était donnée : pluie de couleurs, éclats de rire et musique entraînante tout au long des deux parcours proposés (7 ou 11 km). Une véritable vague rose et multicolore a défilé dans les rues du village, séduisant autant les habitués que les nouveaux venus.

Pour Bastien Trivier-Personne, président de l'AIJAP, cette réussite est avant tout collective : « Se réunir autour d'une cause comme Octobre Rose, ça fédère naturellement. On organise, on court partout le jour J... puis on réalise : 1 300 personnes mobilisées ! Ce qu'on accomplit ensemble est tout simplement incroyable. »

L'émotion est également partagée du côté du Centre Georges-François-Leclerc (CGFL), bénéficiaire des fonds récoltés. Présente sur



place, Jaeda, chargée de mécénat, souligne combien cet engagement citoyen est précieux : « Voir autant de marcheurs et de coureurs réunis, c'est extrêmement inspirant. Chaque participation contribue à améliorer le confort des patients et à rendre leurs traitements plus supportables. » La journée s'est clôturée dans une ambiance chaleureuse et détendue, devant la salle des fêtes, autour de la buvette et des animations. Soleil, bonne



humeur, solidarité : tous les ingrédients étaient réunis pour une édition mémorable. Cette Color Run marque un bel exemple de coopération entre une association de jeunes dynamiques, une municipalité impliquée et des bénévoles dévoués, tous unis pour soutenir une cause qui touche des milliers de familles.

Les efforts de tous ont porté leurs fruits : lors de la réception organisée le **14 novembre** à la salle des fêtes de Fontaine-Française par la mairie pour remercier tous les participants, l'association a dévoilé le montant du chèque solidaire.



Ce sont **12 003 €**, auxquels se sont ajoutés **1 000 € offerts par le Crédit Mutuel**, qui ont été remis au mécénat du **Centre Georges-François-Leclerc** afin d'améliorer le confort des patients. Une belle récompense pour cette journée haute en couleur !



Toujours aussi motivés, les jeunes et moins jeunes de l'AIJAP ont également annoncé le prochain RDV : en **2026**, c'est la **commune de Beire-le-Châtel** qui accueillera la **6<sup>e</sup> Color Run**.

Une nouvelle occasion de se rassembler autour d'une **cause noble**, dans le même esprit de solidarité et de bonne humeur.





## Vie Communale

### Commémoration, Convivialité

#### Commémoration du 11 novembre



Ce 11 novembre, sous une brumeuse matinée automnale, de nombreux habitants se sont rassemblés pour rendre hommage à nos soldats morts pour la France.

Un grand merci aux collégiennes pour leur lecture, aux jeunes sapeurs-pompiers présents en nombre, aux sapeurs-pompiers, aux porte-drapeaux, à la communauté éducative et à tous les villageois venus participer à ce moment de souvenir et de recueillement.



En ces temps incertains et face aux tensions aux portes de l'Europe, il est plus que jamais essentiel de **garder** vivant le devoir de mémoire afin que les erreurs du passé ne se reproduisent pas.

#### Repas des aînés - un moment de partage et de convivialité



Yolande Bourre a été mise à l'honneur lors du repas des aînés. Doyenne de notre commune, elle a fêté ses **98 ans le 29 août dernier**. Vive et souriante, Yolande ne refuse jamais quelques pas de danse, symbole d'une belle énergie !

Le **mercredi 3 décembre**, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir les **mémoires vives de notre village** pour le traditionnel repas de fin d'année. Les habitants âgés de 70 ans et plus avaient le choix entre partager un moment convivial autour d'un bon repas, ou recevoir un **bon d'achat d'une valeur de 20 €**, offert par la commune et utilisable chez les commerçants locaux.

Cette initiative, à la fois solidaire et conviviale, permet à chacun de profiter d'un temps d'échange et de bonne humeur, tout en soutenant l'économie du village.

L'ambiance de la journée a été joyeuse et animée : rires, souvenirs partagés et discussions amicales ont rythmé ce moment chaleureux, offrant à tous une belle parenthèse avant les fêtes de fin d'année.





Le Conseil Municipal tient à adresser ses plus sincères remerciements aux bénévoles dont l'implication et la générosité ont grandement contribué à la réussite de cette belle journée. Un moment simple, mais précieux, où chacun a pu se sentir entouré et apprécié.

### Un cadeau de fin d'année, plein de musique et de bonne humeur !

Le 18 décembre dernier, la mairie de Fontaine-Française a offert aux élèves du pôle scolaire François Launoy un magnifique cadeau de fin d'année : un concert plein d'énergie et de sourires signé Yannick Rastamirouf et sa Marmaille en folie !

Dans une salle polyvalente transformée en scène joyeuse et colorée, les enfants ont voyagé autour du monde au rythme des chansons entraînantes de l'artiste. Musicien, comédien et auteur-compositeur depuis 2006, Yannick a su embarquer petits et grands dans son univers poétique, drôle et participatif.



Ce spectacle venait prolonger le projet CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique) mené avec les élèves de l'école élémentaire, offrant ainsi aussi aux maternelles la chance de découvrir son répertoire pétillant et ses mélodies pleines de vie.

Entre rires, danses et refrains repris en chœur, ce moment de partage musical a clôturé l'année scolaire sur une note festive et joyeuse, un vrai rayon de soleil au cœur de l'hiver !



# RUE DES ÉCOLES

## PÔLE SCOLAIRE FRANÇOIS LAUNOY, ANNÉE 2025 / 2026

Le pôle scolaire accueille, à ce jour, 235 élèves répartis comme suit : 97 élèves en maternelle et 138 élèves en élémentaire.

### Présentation de l'équipe éducative

Une nouvelle enseignante, Mme Gabrielle Fondard, et une nouvelle ATSEM, Mme Odile Guelaud, ont rejoint l'équipe du pôle scolaire à la rentrée de septembre.

#### A l'école maternelle (4 classes) :

Les enseignants :

- Mme Sandrine Lucchi : petite section/moyenne section (PS/MS),
- Mme Gabrielle Fondard : moyenne section/grande section (MS/GS),
- Mme Sandrine Rondi : grande section (GS),
- Mmes Nathalie Leblanc et Elise Fairy (décharge de direction le jeudi et le vendredi) : petite section/moyenne section (PS/MS).

#### Les ATSEM

**Le matin** : Mme Odile Guelaud (classe PS/MS, Mme Lucchi), Mme Catherine Gache (classe PS/MS, Mmes Leblanc et Fairy), Mme Mélanie Merle (classe MS/GS, Mme Fondard) et Mme Marie-Pierre Grisouard (classe GS, Mme Rondi).

**L'après-midi** : Mme Karine Richard, Mme Aurélia Schott, Mme Laura Machado et M. Enzo Lelabousse, en surveillance de sieste et aide dans les différentes classes.

#### A l'école élémentaire (6 classes) :

Les enseignants :

- |                               |                                 |                             |
|-------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| • M. Joris Croguennec : CP    | • Mme Stéphanie Légère : CP/CE1 | • Mme Lisa Villery : CE1    |
| • Mme Delphine Le Strat : CE2 | • Mme Aurélie Bonnot : CM1      | • Mme Carine Huguenin : CM2 |

Les accompagnatrices d'élèves en situation de handicap (AESH) : Mme Jessica Collard, Mme Sophie Fessard, Mme Stéphanie Goudé et Mme Anne Reichenbach.

### Nos priorités

Faire réussir chaque élève constitue une priorité nationale, portée et partagée par tous les acteurs de l'école de la république. L'ensemble de la communauté éducative est mobilisé pour garantir à chaque élève l'accompagnement nécessaire à l'expression de son plein potentiel.

Dans ce cadre, la mission de l'école s'incarne également dans la transmission des valeurs républicaines qui fondent notre communauté nationale. En plaçant la laïcité comme le principe garant de la liberté de conscience et de l'égalité, elle joue un rôle fondamental dans l'émancipation de la jeunesse. L'ouverture sur le monde et la préparation à l'exercice d'une citoyenneté active sont, plus que jamais, au cœur des priorités éducatives qui forgent des citoyens responsables et éclairés.

Pour que cette mission puisse pleinement s'accomplir, il est indispensable que l'école offre à chaque élève un cadre sûr et propice aux apprentissages en garantissant la sécurité de chacun dans et aux abords des établissements. L'instauration d'un climat scolaire serein ainsi que la prise en compte du bien-être et de la santé des élèves constituent en effet une condition essentielle à leur réussite et un facteur majeur de leur épanouissement et de leur capacité à envisager l'avenir avec confiance.

Animée par une exigence constante de justice et de cohésion républicaine, l'école a le devoir de garantir à chaque élève les conditions propices à sa réussite, indépendamment de son origine sociale, de son lieu de résidence ou des



spécificités de son environnement. Cette ambition exige une attention particulière portée aux besoins propres de chaque école. C'est en tenant compte des réalités du terrain et en adaptant les moyens et les organisations aux contextes locaux que l'école de la république peut pleinement remplir sa mission d'égalité des chances et d'émancipation.

C'est dès les premières années de scolarisation que l'ambition de poser les bases indispensables à toute réussite doit s'ancrer. Il s'agit de permettre à chaque enfant de développer pleinement le langage, de construire un vocabulaire riche et précis, d'entrer dans les premiers apprentissages mathématiques, de gagner en autonomie et de découvrir le plaisir d'apprendre dans un cadre à la fois structurant et bienveillant.

Pour renforcer ces acquis fondamentaux dès le début de la scolarité obligatoire, de nouveaux programmes de français et de mathématiques, conçus à partir de pratiques reconnues comme efficaces et des recherches scientifiques les plus récentes, sont mis en œuvre de la petite section à la 6<sup>e</sup>. Ces programmes visent à permettre de vérifier régulièrement les acquis des élèves et d'ajuster, en conséquence, les enseignements pour répondre aux besoins de chacun avant que la difficulté scolaire ne s'installe.

Si la lecture et le calcul demeurent des priorités, l'écriture, compétence essentielle à la réussite de nos élèves, doit faire l'objet de toute notre attention. En effet, face à ces fragilités qui perdurent, la maîtrise de l'écrit apparaît comme un levier central de réussite : "parce qu'on ne pense pas sans écrire, parce qu'on n'apprend pas sans formuler sa pensée".

Notre école, tout en s'inscrivant dans les priorités nationales, a le souhait de se projeter régulièrement dans des activités qui lui sont propres.

### Quelques projets et activités permettant la mise en œuvre des programmes

#### Les fêtes ne sont pas oubliées !

- Sortie au «Festival en Arc» à Arc-les-Gray, en septembre, pour les classes de CM1 et CM2,
- Visite de l'exposition du Phot'oeil club dans les écuries du «petit château» de Fontaine-Française,
- Visite mensuelle à la bibliothèque municipale pour les élèves de l'école élémentaire,
- Cross pour les élèves de cycle 3 avec le collège, le vendredi 17 octobre après-midi, dans le cadre de la liaison école-collège,
- Organisation des « Ateliers du Père Noël » et marché de Noël avec le collège, le vendredi 12 décembre après la classe,
- Passage du Père Noël en maternelle et distribution de livres aux élèves,
- Rencontres sportives entre élèves de l'école ou avec les élèves des écoles du secteur (Challenge hand-ball,...)
- Mise en place du programme pHARe pour la lutte contre le harcèlement,
- Echange avec des personnes en situation de handicap,
- Echanges de service, décroisement au sein de l'école,
- **Projet avec Yannick Fromont «Rastamirouf»**, chanteur et musicien. Ce projet concerne toutes les classes de l'école élémentaire. Les élèves travailleront sur l'écriture de textes de chansons, sur la structure poétique, le lexique, l'oralité,...

#### Objectifs du projet :

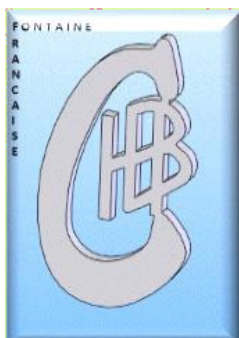
- ◆ Découverte de l'univers et répertoire de l'artiste
- ◆ Découverte d'instruments      ◆ Education musicale : écoute, pratique chant choral et rythmes
- ◆ Maîtrise de la langue, production d'écrit      ◆ Vivre ensemble, écoute de l'autre
- Chaque classe bénéficiera de 14h d'intervention de Yannick Rastamirouf.
- Une restitution aura lieu le 9 juin dans la cour du château de Fontaine-Française ; Monsieur de Caumont La Force en est ici remercié.

Les interventions des artistes et fournitures sont pris en charge par le CLEA (*Contrat Local d'Education Artistique*) du duo PETR (*Pôle d'équilibre territorial et rural*) Val de Saône/ Vingeanne. Seuls les coûts de transport des enfants sont à la charge des écoles.

Bonne année scolaire 2025-2026 !

La directrice, **Nathalie Leblanc**





## COLLÈGE HENRY BERGER - FONTAINE-FRANÇAISE



Au 1<sup>er</sup> septembre 2025, le collège compte 152 élèves, 20 professeurs, 6 agents techniques, une secrétaire générale, une secrétaire de direction, un CPE et trois assistantes d'éducation.

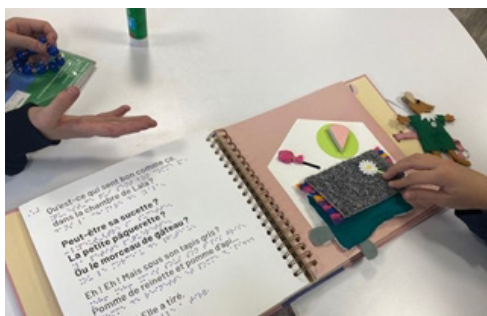
Au quotidien, toutes ces équipes sont professionnelles, bienveillantes et investies au service de la réussite et du bien-être de nos élèves.

Cette nouvelle année scolaire, les élèves ont eu le plaisir de découvrir et de profiter de leur cour végétalisée grâce au plan 1000 arbres du CD21. De plus, les collégiens poursuivent les formidables projets engagés l'an dernier et en inventent de nouveaux, toujours aussi beaux, grâce à leur implication et à celle de l'ensemble des personnels du collège Henry Berger. Nous sommes extrêmement fiers de cet élan collectif. De belles réussites également au Diplôme National du Brevet 2025 avec 36 élèves qui ont réussi sur 37 soit 97.3 % de réussite dont 88.9 % de mentions. Félicitations à eux et à leurs professeurs pour ces excellents résultats.



### 1) Persévérance, audace et reconnaissance : des valeurs qui nous animent au quotidien

Des pratiques innovantes et audacieuses pour faire réussir à la fois tous les élèves et chacun d'entre eux. La persévérance est la clé qui ouvre les portes de l'accomplissement. Nous encourageons nos élèves à **surmonter les obstacles avec détermination**, à apprendre de leurs échecs et à persévérer dans la quête de leurs objectifs. Parce



qu'il s'agit de **garantir à chaque élève de trouver des opportunités égales**, de briser les barrières qui pourraient entraver la réussite et de cultiver un environnement où chacun peut s'épanouir, indépendamment de ses origines ou de son parcours.

L'ambition est le moteur qui propulsera les élèves vers des horizons inexplorés. Notre collège veut les voir repousser leurs limites, **exceller et rêver grand**. L'éducation offerte doit être le catalyseur de leurs ambitions, les encourageant à **poursuivre des projets qu'ils n'auraient peut-être pas imaginés**.

### 2) Le respect mutuel : condition essentielle du bien-être et du vivre-ensemble

Le respect est le fondement de la communauté éducative. Il s'agit d'un environnement où chaque individu, quel que soit son rôle, est respecté pour sa singularité. L'éducation dispensée repose sur la considération mutuelle, favorisant ainsi **un climat d'apprentissage harmonieux et serein**.

Notre programme de lutte contre le harcèlement se poursuit grâce à une équipe d'adultes formés et de plusieurs élèves ambassadeurs permettant le lien direct avec leurs pairs. Cette année, en novembre 2025, nous lançons la campagne nationale avec la diffusion dans chaque classe du clip « Tous différents, jamais indifférents » : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement>



### 3) Des élèves impliqués et acteurs de leur vie au collège

Nos 16 délégués de classe, nos 8 élèves du CVC (Conseil de la Vie Collégienne) proposent différents projets pour dynamiser la vie au collège comme par exemple : octobre rose, la journée du pull de Noël, le menu Halloween. De plus, nos élèves de troisième poursuivent l'indispensable devoir de mémoire. Avec la précieuse collaboration de la mairie de Fontaine-Française, nos élèves de 3<sup>e</sup> et notre conseillère départementale jeune, ont pu participer aux commémorations du mardi 11 novembre 2025. Avec leurs professeurs, et grâce à monsieur le Maire de Fontaine-Française, nos élèves ont la chance de proposer une magnifique exposition du 10 au 19 décembre 2025 dans les locaux de la mairie.

Le collège Henry Berger, c'est aussi une activité sportive dynamique et prometteuse grâce à l'UNSS et aux exploits de nos élèves en 2025, notamment la victoire d'une médaille de bronze aux championnats de France d'Ultimate et une belle qualification et 5<sup>e</sup> place aux championnats de France d'athlétisme à Liévin.



#### 4) L'ouverture culturelle et internationale

Parce que la reconnaissance des territoires ruraux est une condition essentielle de l'égalité des chances, le collège Henry Berger organise deux voyages scolaires : à Toulouse (du 22 au 27 février 2026) et à Paris (prévu du 27 au 30 avril 2026).

### Les personnels de l'établissement

#### Agents

Mme LEJEMBLE, Mme LESIEUR, M. NEGHELI, Mme POTEY, Mme VOUTHEY, Mme REBEIX

#### Gestion et Intendance

Mme MAHPOUYAS (secrétaire générale)

#### Secrétaire de direction

Mme MARCON (secrétaire de direction)

#### Vie scolaire

Mme RENAULT (conseillère principale d'éducation), Mme CAMERLO, Mme HUAULT, Mme JESSEN

#### AESH (Accompagnement d'Elève en Situation de Handicap)

Mme POINSEL, Mme FESSARD

#### Personnel d'enseignement

|                       |                     |                          |                     |
|-----------------------|---------------------|--------------------------|---------------------|
| M. ANDRE .....        | Sciences Physiques  | Mme IVRY .....           | Lettres Modernes    |
| M. BATAIL .....       | E.P.S.              | M. JEANDROT .....        | E.P.S.              |
| Mme CHARAIX .....     | Lettres Classiques  | Mme LIMONIER .....       | Allemand            |
| Mme CHOQUET .....     | Espagnol            | M. MEYER .....           | Anglais             |
| Mme CROGUENNEC .....  | Mathématiques       | M. BENZIDI .....         | Technologie         |
| Mme FAURE-MALAN ..... | Education Musicale  | Mme PAPERIN .....        | Histoire/Géographie |
| M. GENEVOY .....      | Histoire/Géographie | Mme PERNOT .....         | Anglais             |
| M. MERELLI .....      | Arts Plastiques     | Mme PHILIPPE Anne .....  | Documentaliste      |
| M. GIRARDIN .....     | Allemand            | Mme PHILIPPE Clara ..... | Mathématiques       |
| Mme GLE .....         | S.V.T.              | Mme POLIMANN .....       | Lettres modernes    |

Excellente année scolaire 2025 - 2026

La Principale, **Mme HAMMOUMI**





## La Fontaine Henri IV

A la sortie de Fontaine-Française, en direction de Gray, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir l'histoire de la Fontaine Henri IV au travers de trois articles de la revue Terroir.

Dans le Terroir n° 92 de l'année 1986, il est nous donné de connaître, grâce à une intervention du Marquis de Saint-Seine, une partie du devis que l'ingénieur des Ponts et Chaussées, François Guillemot, a établi pour l'érection du monument.

« L'article 64 du devis donne tous les renseignements utiles sur la fontaine composée d'un bassin et d'un édicule en forme d'arc triomphal : « l'on construira un bassin sur la principale source de la fontaine de Pré-Moreau, à l'endroit où Henri IV remporta une victoire sur les Espagnols au mois de juin 1595. Le bassin de cette fontaine aura un mètre trente centimètres au carré... » Suit une longue description du bassin agrémentée des conseils nécessaires à la construction. Plus loin, François Guillemot parle de la fontaine proprement dite : « la façade de cette fontaine sera tournée du côté de la grande route de Gray, elle sera entièrement construite en pierres de taille qui feront retraite de cinquante centimètres de chaque côté. Le socle aura aussi cinquante centimètres de hauteur... Le surplus des piédroits sera distribué en six assises formant alternativement bossages. La tête de la voûte sera distribuée en cinq voussoirs... dont trois seront en bossage. La tête sera couronnée d'une espèce d'entablement composé d'une plinthe ou bandeau de seize centimètres de hauteur, d'une frise... et d'une petite corniche... La façade de ce bassin (fontaine) sera faite avec la plus grande propreté. On gravera sur la frise l'inscription suivante en caractères de onze centimètres de proportion : VICTOIRE REMPORTEE PAR HENRI IV, et dans le bandeau : 1595. L'on construira une petite rigole de maçonnerie... »

« Les monuments commémoratifs de la bataille de Fontaine-Française sont en corrélation étroite avec la succession des événements historiques.

Il ne semble pas qu'on ait construit quoi que ce soit sur les lieux des combats avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est que vers 1756 que les Elus de Bourgogne font construire un pont avec une inscription sur la margelle « Hic Henricus Magnus Hostes Debellavit » (Ici Henri le Grand vainquit ses ennemis). Ce texte neutre ne fait que rappeler l'événement historique.

Il n'en est pas de même pour la Fontaine.

A-t-elle été construite à la même époque ? Nos sources sont contradictoires à ce sujet.

Richard Gascon dans son Histoire de Fontaine-Française écrit que la Fontaine a été construite en même temps que le pont et reconstruite vers 1806. C'est alors qu'elle est ornée du médaillon de bronze de Nicolas Bornier représentant Henri IV. En 1857, le monument est de nouveau en ruine et il est restauré à l'identique par Gascon lui-même.

Mais l'abbé Carra dans son Oraison funèbre de Madame la Princesse Honorine de Monaco (1879), dit que les Elus de Bourgogne ont fait construire le pont et que la Fontaine date entièrement de 1806.

Par sa forme, elle se rattache à la famille des arcs de triomphe, portes magiques entre deux mondes : départ et retour, défaite et victoire, ciel et terre. Ce type d'édifice, hérité de l'Antiquité romaine, se retrouve à toutes les époques de la renaissance à nos jours (Porte Guillaume à Dijon en 1783, Arc de Triomphe de Paris en 1836, ou Grande Arche de la Défense, pour ne citer que quelques exemples).

Son style est néo-Renaissance, c'est-à-dire qu'il s'inspire de l'architecture du XVI<sup>e</sup> siècle, époque d'Henri IV (construire « à la manière de » fut très à la mode dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle). Outre le médaillon de bronze figurant le Roi, la Fontaine porte une inscription :

*« Bon Prince, Grand Guerrier,  
Il vainquit ses rivaux et sut leur pardonner ».*

C'est ici un éloge du Roi, sans doute un appel à la réconciliation nationale et non plus une simple indication historique. Ces vers sont extraits de *La Henriade* de Voltaire. Voltaire, ami de Madame de Saint-Julien, châtelaine de Fontaine-Française, et qui séjourna à plusieurs reprises au château... Il est fort probable que cette citation gravée sur la Fontaine ait été faite à l'initiative de Madame de Saint-Julien. »

*Terroir n° 117 du 2<sup>e</sup> semestre 1998 – Catherine Baradel-Vallet*

Dans les années 1980, « les vers de *La Henriade* étaient devenus illisibles, d'autre part le médaillon en bronze figurant sur le fronton avait disparu, volé par un individu malhonnête.

La municipalité, sur l'instigation de son maire, avait prévu depuis quelques années, un programme d'aménagement pour la restauration du monument. Le devis s'élevait à 90 000 F. Les travaux ont été réalisés grâce à :

- une subvention départementale de 30 % environ : 25 000 F
- une subvention du Ministère des Affaires Culturelles : 17 900 F (20%)
- le solde à la charge de la Commune (emprunt) : 40 905,45 F

Montant total des travaux : 83 805,45 F

C'est l'entreprise C.O.T. de Diénay qui a réalisé le travail de restauration. Dominique Bouillot qui a taillé les pierres, et Jean-Marc Tournois, un enfant du pays, sculptant depuis plus de 13 ans (lors des Rencontres internationales organisées par le « Forum de Dijon », il a obtenu le « Grand Prix de la Ville »), a signé le médaillon en bas-relief à l'effigie d'Henri IV, sculpté d'après un buste de ce monarque qui se trouve au château de Fontaine.

Disons pour mémoire que ce médaillon, autrefois en bronze, est en polyvinyle afin d'éviter, sans doute, toute convoitise dans l'avenir.

Les travaux terminés, il restait à procéder à l'inauguration, laquelle a eu lieu le vendredi 16 novembre 1984 en présence de M. Arnoux, conservateur régional des Monuments Historiques, et de M. Marouzet, architecte des Bâtiments de France, de plusieurs chefs de service départementaux et locaux, du Conseil municipal de Fontaine et des Maires du canton. C'est sous une pluie battante que le Docteur Berger a, devant toutes ces personnalités, levé le voile qui cachait l'écusson à l'effigie du Bon Roi et découvert un monument rénové.



Dans la salle de la mairie du chef-lieu de canton se tint ensuite le vin d'honneur, au cours duquel le Docteur Berger refit l'histoire de la bataille et donna lecture de la version de Sully de ce célèbre combat qui terminait par la soumission du Duc de Mayenne, chef des Ligueurs, les guerres de religion. »

*Terroir n° 91 de 1985 – Marcel GILLET*

**Laurence ROBERT.**



# LES ASSOCIATIONS

## " club AMITIE - RENCONTRE "

créé en 1977, a pour objectif de rassembler et de fédérer des personnes autour d'activités de loisirs, de culture, de sport adapté et d'événements favorisant la solidarité, l'intergénérationnel et le lien social.

L'association compte aujourd'hui **143 adhérent·es**, contre 130 l'année passée. La cotisation annuelle est de **20 €**, et elle permet de participer aux activités suivantes :

- **La marche** : des randonnées sont proposées pour tous les niveaux. Les points de rendez-vous sont le mardi à 9 h devant le gymnase de Fontaine-Française et le vendredi à 9 h sur le parking du stade de Saint-Seine-sur-Vingeanne. Des marches sont également organisées chaque année avec d'autres clubs, notamment celui de Champlitte.

- **La gym adaptée** : cette activité permet de pratiquer des mouvements de souplesse, de respiration et de maintien en forme, encadrés par une animatrice professionnelle.

- **L'atelier récréatif** : il rassemble une quinzaine de personnes autour de créations couture, tricot, etc. C'est une activité conviviale qui favorise la rencontre et le partage. L'atelier est complet à ce jour.



- **Le patchwork – "PATCH EN VINGEANNE"** : cet atelier compte 16 membres qui se retrouvent une fois par semaine, le mardi ou le jeudi de 14 h à 17 h à la Maison de la Vingeanne. L'activité connaît un grand succès et affiche complet. Une exposition s'est tenue du 19 au 21 septembre dans la salle de la mairie : plus de 220 personnes sont venues admirer les ouvrages. Une tombola était organisée ; une résidente de Vaux-sous-Aubigny a remporté le lot réalisé collectivement par l'ensemble des participantes.

- **La commission voyages et spectacles** : elle organise chaque année des sorties et des voyages. En fin d'année, une sortie a eu lieu à Salins-les-Bains, avec visite des salines et repas-cabaret au casino animé par la revue "Sensso Panache". En 2025, une journée à la forêt d'Orient ainsi qu'un voyage à Venise ont pu être proposés.

- **Les divertissements** : assurés par les bénévoles membres du Conseil d'administration. Cette année encore, ont été organisés : la galette des rois avec une animation de danseuses ; un thé dansant animé par Benjamin Durafour ; le traditionnel repas de l'Assemblée générale animé par Jean-Pierre Genette ; la Semaine bleue, avec une présentation des ateliers "Bons Jours" (organisée par la FAPA Seniors 21 et financée par le Conseil départemental) ; enfin, une animation "chansons" interprétée par Jean-Marie Maurice, alias "Jean de Vonges", bien connu pour avoir animé le club de judo durant une trentaine d'années à Fontaine-Française.

Ces manifestations sont très appréciées car elles favorisent les rencontres, la convivialité et le partage de moments chaleureux.

- **Le Phot'œil Club** regroupe une vingtaine de photographes qui se retrouvent un lundi sur deux à 19 h 30 pour travailler sur différents thèmes et techniques. Cette dynamique collective a donné lieu, cette année, à deux expositions permettant de valoriser leurs travaux.

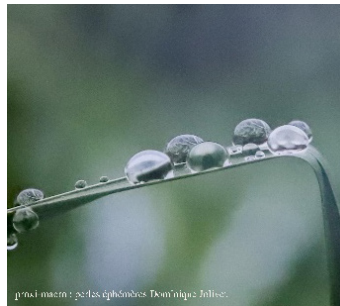
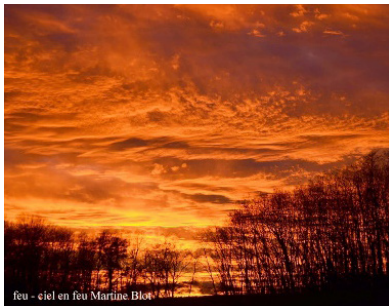
Une première exposition estivale s'est tenue dans les jardins du château, où elle a attiré près de 1 000 visiteurs (selon M. le Comte). La seconde, organisée aux écuries du château lors des Journées du patrimoine, a eu lieu le week-end des 20 et 21 septembre. Malgré une météo capricieuse, environ 350 visiteurs ainsi que plus de 200 élèves du primaire sont venus découvrir les créations du club.

Cette exposition présentait les œuvres réalisées autour de quatre thèmes : la géométrie dans la nature, le feu, la proxy-photo / macrophotographie et le sport.



Les photos primées dans chaque catégorie sont les suivantes :

- **Sport** : *Sport de plumes* d'Alain Verger
- **Proxy / macro** : *Perles éphémères* de Dominique Jolivet



- **Géométrie dans la nature** : *Tirée au corps d'eau* de Patrick Bernard

- **Feu** : *Ciel en feu* de Martine Blot

La photo gagnante de la tombola – un coucher de soleil signé Martine Blot (*Ciel en feu*) – a été remportée par Mme Linotte F, de Champlitte.

Un grand merci à toutes et tous pour votre visite, votre intérêt et votre fidélité. Rendez-vous l'année prochaine !

• **La danse** : cet atelier, mis en place et soutenu financièrement par l'association afin d'accueillir de nouveaux participants, a dû être arrêté faute d'inscriptions suffisantes.

Le club Amitié Rencontre souhaite continuer de développer des partenariats avec d'autres associations afin d'offrir à ses adhérent·es une palette d'activités plus large et d'inciter les habitant·es, toutes générations confondues, à participer à la vie locale à travers des événements variés. À ce titre, nous avons décidé de constituer une commission commune avec la Société Historique et Touristique pour organiser et planifier des repas, sorties, voyages, etc.

Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement la mairie de Fontaine-Française, qui nous accompagne systématiquement dans nos démarches, ainsi que l'OICMF et le Département pour leur soutien.

**ÉVÉNEMENTS À VENIR EN 2026** : galette des rois le mercredi 14 janvier, thé dansant le samedi 31 janvier avec Benjamin DURAFOUR, Phot'œil club : exposition annuelle les 19 et 20 septembre au «petit château». Sorties et voyages en cours de programmation.

**Contact** : Cyril MARGUERIE, Président – tel. 06 07 75 95 82

### " Société historique et touristique de la région de Fontaine-Française "

L'année 2025 a vu disparaître l'un des pères fondateurs de l'association, **Olivier CORBERON**, qui fut président de la SHTRFF durant 35 ans (de 1965 à 2000), et bien plus en tant que membre.

Passionné et passionnant, **Olivier CORBERON** a marqué l'association de son empreinte, par son enthousiasme et ses connaissances qu'il a eu à cœur de partager et de transmettre. **Merci, Président !**

En 2025, la SHTRFF a proposé des activités dont la variété et la qualité ont été appréciées par les participants :

- une **visite guidée** des collections permanentes du **musée Baron-Martin** et du fonds ancien de la **bibliothèque de Gray**,

- une **conférence sur la vie et l'œuvre d'un sculpteur issois, Georges Serraz**, et précédée d'un exposé sur Fontaine-Française à l'heure des Arts Déco,

- un **repas dansant** au restaurant «**Les Jardins gourmands**» de Pesmes,

- un **voyage en Italie** (Lac de Garde) du 8 au 12 septembre,

- **TERROIR** n°168 en décembre 2025.

Nous avons également tenu un **stand au vide-greniers du jumelage** de Fontaine-Française / Dorn Dürkheim, ainsi qu'une permanence aux **Journées européennes du patrimoine** à la chapelle Notre-Dame-de-la-Motte, pour laquelle l'association a rédigé une fiche historique à l'attention des visiteurs.



Crédit photo : Hervé ROBERT



En 2026, la cotisation reste inchangée et nous vous proposerons :

- le 7 mars, une présentation de l'histoire générale de la ville de Gray par un guide-conférencier avec une visite du théâtre, de la tour Saint-Pierre-Fourier et du musée de l'espéranto,
- en mars ou avril, un repas dansant,
- du 11 au 18 juin, un voyage en Norvège (il reste encore quelques places),
- durant l'été, une participation au projet de la pièce de théâtre, «Le rêve de Mercier»,
- en novembre, assemblée générale et sortie du Terroir n° 169.

Nous serons également présents dans différentes manifestations (si notre participation est confirmée) : Fête du Livre à Bèze, vide-greniers du jumelage de Fontaine-Française / Dorn-Dürkheim, Marché des Potiers de Fontaine-Française, et nous serons toujours prêts à mutualiser nos forces et nos idées avec celles et ceux qui le souhaiteraient.

**Belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous !**

**Laurence ROBERT - Présidente**

06 20 22 62 37

Mail : [societehistorique.ff@gmail.com](mailto:societehistorique.ff@gmail.com) - Instagram : [instagram.com@societehistorique.ff](https://www.instagram.com/societehistorique.ff)

Facebook : taper « société historique de la région de Fontaine-Française »

## " TENNIS FONTAINE "

### Envie de taper la balle en plein air ?

L'Association Tennis Fontaine vous invite à pratiquer le tennis dans un cadre convivial et en plein air. Que vous soyez débutant ou joueur expérimenté, nous offrons un espace idéal pour vous adonner à ce sport : 2 terrains pour profiter des bienfaits de l'extérieur.

**Un sport pour toute la famille !** Profitez de notre forfait famille à seulement 60 € l'année pour jouer ensemble et créer de vrais moments sportifs partagés... Vous venez seul ? Pas de souci :

- 30 € pour un adulte
- 15 € pour un enfant

**Pour aller plus loin...**

Les joueurs souhaitant évoluer en compétition peuvent devenir licenciés FFT et accéder à des tournois officiels ainsi qu'à un cadre d'entraînement plus structuré.

Que vous cherchiez à progresser, à vous dépenser ou simplement à prendre du plaisir sur le court, c'est l'occasion rêvée de découvrir ou redécouvrir les joies du tennis tout en restant actifs.

L'Association Tennis Fontaine est l'endroit idéal. Venez partager l'énergie du tennis avec nous !

**Contact : Delphine GUILLAUME, Présidente - tel. 06 45 84 60 42**



## " JUDO CLUB "

Cette saison 2025 - 2026 nous avons en membres du bureau :

- Justine VOUTEY (présidente)
- Benjamin THIERY (trésorier)
- Henri VOUTEY (vice-président)
- Tania RINERT (secrétaire)

Les cours de judo se déroulent le lundi et le jeudi.

**Pour les 4-6 ans**, les cours de judo commencent à 17h00 et se terminent à 18h00.

Les parents qui souhaiteraient que leurs enfants soient pris en charge à 16h30 peuvent bénéficier de ce service proposé par le professeur de judo.

**Pour les 7-9 ans** ainsi que les débutants, le cours se déroule de 18h00 à 19h15.

**Pour les ados - adultes** ainsi que les judokas confirmés, les entraînements se déroulent le lundi uniquement de 19h15 à 19h30.

Les inscriptions sont toujours ouvertes alors n'hésitez pas à vous rendre au dojo de Fontaine-Française !

Cordialement,

**Axel MAUBLANC, Professeur de judo**

## Quand la nature soigne !

Les jardins à visée thérapeutique jouent un rôle essentiel dans l'humanisation et la transformation du cadre de vie des établissements hospitaliers et médico-sociaux.

Créée en 2004, l'association Jardins & Santé réunit des **bénévoles passionnés de jardinage** ainsi que des **professionnels de santé**. Tous partagent la même conviction : **recréer un lien entre l'homme et la nature est une source de bien-être et de réconfort**.

Inspirée du modèle britannique du National Gardens Scheme (NGS), l'association s'appuie sur un principe simple : l'ouverture de jardins privés au public permet de collecter des fonds destinés à des projets caritatifs.

En France, Jardins & Santé soutient la création de jardins thérapeutiques dans les établissements accueillant des personnes atteintes de maladies cérébrales (autisme, troubles envahissants du développement, maladie d'Alzheimer, épilepsie, dépression profonde, etc.).

Ces jardins permettent aux résidents de retrouver un contact direct avec la nature, d'en ressentir les bienfaits et, souvent, de reprendre goût à la vie à travers le jardinage, la détente et les échanges.

## Ouverture du jardin « À la Croisée des Sens »

Dans le cadre de cette action solidaire, de nombreux propriétaires privés ouvrent leur jardin afin de soutenir l'association Jardins & Santé.

À Fontaine-Française, **Odile et Jean-Michel Legros** vous invitent à découvrir leur jardin « À la Croisée des Sens », un lieu vivant et poétique, ouvert depuis plus de dix ans.

Ce **jardin familial**, situé 32, rue Henry Berger, est **reconnu comme refuge de la LPO** (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Il évolue au fil du temps et des saisons, tout en préservant une belle harmonie de couleurs et de formes.

Ici, aucun produit phytosanitaire : la jardinière s'appuie sur l'observation et les associations bénéfiques entre fleurs et légumes, où chaque plante contribue à la santé et à la vitalité de l'ensemble.

« C'est un jardin de saveurs et de savoir, où les plantes compagnes s'entraident et embellissent l'espace. La jardinière partage volontiers ses conseils et ses astuces pour préserver la santé du jardin et celle de ses visiteurs », souligne *Martine Claire Pouchain, déléguée régionale de Jardins & Santé*.

Les propriétaires, **membres de la Société d'Horticulture et de Jardins du Jura (SHDJ)**, se réjouissent de partager leur passion pour la nature et leur engagement en faveur du lien entre **santé, biodiversité et bien-être**.

## Informations pratiques

**Adresse** : 32, rue Henry Berger – 21610 Fontaine-Française

**Téléphone** : 03 80 75 92 95

**Ouverture** : sur rendez-vous du 1er mai au 30 septembre 2026

### ***Journées spéciales de visite :***

- Samedi 6 juin 2026 : de 14h à 18h
- Dimanche 7 juin 2026 : de 10h à 12h et de 14h à 18h

**Entrée** : 4 € (intégralement reversés à l'association Jardins & Santé)



Les enfants doivent être accompagnés.



Pas de sanitaires sur place. Merci de respecter ce lieu privé ouvert exceptionnellement au public.





# NUMEROS UTILES SUR LA COMMUNE DE FONTAINE-FRANCAISE

## URGENCES

|                               |         |
|-------------------------------|---------|
| SAMU .....                    | 15      |
| Police .....                  | 17      |
| Pompiers .....                | 18      |
| Pharmacie de garde .....      | 3237    |
| CPAM .....                    | 3646    |
| Médecin de garde .....        | 39 66   |
| Appel Urgence Européen .....  | 112     |
| Disparition d'un enfant ..... | 116 000 |

|                              |                |
|------------------------------|----------------|
| Enfance maltraitée .....     | 119            |
| Violences Femmes Info .....  | 3919           |
| Gendarmerie (Mirebeau) ..... | 03 80 10 08 30 |
| Centre Hosp. Dijon .....     | 03 80 29 30 31 |
| Centre anti-poison .....     | 04 72 11 69 11 |
| SOS Amitié .....             | 03 80 67 15 15 |
| Sida Info Service .....      | 0 800 840 800  |
| Info COVID .....             | 0 800 130 000  |

## MEDECINE GENERALE

|                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| Joyandet-Schouller Claudine ..... | 03 80 75 80 18 |
| Schouller Philippe .....          | 03 80 75 80 18 |

## PHARMACIE

|                         |                |
|-------------------------|----------------|
| Reichenbach Denis ..... | 03 80 75 80 16 |
|-------------------------|----------------|

## INFIRMIER.ERE.S

|                          |                |
|--------------------------|----------------|
| Laigre Jade .....        | 03 80 75 48 05 |
| Paquereau Caroline ..... | 03 80 75 48 05 |
| Guinot Fabien .....      | 03 80 75 48 05 |

## NATUROPATHE

|                    |                |
|--------------------|----------------|
| Lévy Laurène ..... | 06 71 72 97 17 |
|--------------------|----------------|

## KINESITHERAPEUTES

|                        |                |
|------------------------|----------------|
| Guérinon Mélanie ..... | 03 80 75 52 36 |
| Pitoizet Amélie .....  | 03 80 75 52 36 |
| Ménard Coralie .....   | 03 80 75 52 36 |

## OSTEOPATHES

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| Guenin Maël .....   | 06 73 09 07 13 |
| Valade Alisée ..... | 06 31 22 99 76 |

## PSYCHOTHERAPEUTES

|                                  |                |
|----------------------------------|----------------|
| Moutarde François .....          | 06 43 39 30 47 |
| Intronini Moutarde Valérie ..... | 06 32 26 67 08 |

## ORTHOPHONISTE

|                        |                |
|------------------------|----------------|
| Sauvageot Emilie ..... | 03 80 75 84 45 |
|------------------------|----------------|

## MAIRIE

|                                        |                     |
|----------------------------------------|---------------------|
| Fontaine-Française .....               | 03 80 75 81 21      |
| Ouverture : du Lundi au Vendredi ..... | de 8h30 à 12h00     |
| .....                                  | et de 13h30 à 17h00 |

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

|                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| MIREBELLOIS ET FONTENOIS ..... | 03 80 36 53 54 |
|--------------------------------|----------------|

## PETITE CRECHE.....

## ECOLES

|                                     |                |
|-------------------------------------|----------------|
| Pôle scolaire François Launoy ..... | 09 80 75 90 02 |
| Collège Henry Berger .....          | 03 80 75 80 32 |

## ASSISTANTE SOCIALE .....

## BIBLIOTHEQUE.....

## OFFICE DU TOURISME.....

Site internet : [www.tourisme-mirebelloisetfontenois.fr](http://www.tourisme-mirebelloisetfontenois.fr)

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

|                                            |                |
|--------------------------------------------|----------------|
| .....                                      | 03 80 85 56 39 |
| Ouverture : Du mardi au samedi de 9H à 12H |                |

## ONF agent forestier

|                                     |                |
|-------------------------------------|----------------|
| Secteur de Fontaine-Française ..... | 07 78 39 19 54 |
|-------------------------------------|----------------|

## FOYER SAINTE-ELISABETH

|       |                |
|-------|----------------|
| ..... | 03 80 75 82 45 |
|-------|----------------|

## M-A-P-A .....